

Michel Husson

RETRAITES : QUI EST LA CIGALE, QUI EST LA FOURMI ?

La Nouvelle Vie Ouvrière, 4 mai 2001

« Un franc immobilisé pendant trente ans devient 1,8 franc ou 4,3 francs selon qu'il est placé à 2 % (rendement du régime par répartition) ou 5 % (ordre de grandeur raisonnable pour le rendement sur longue période d'un portefeuille diversifié) » tel est l'argument central du rapport Davanne de 1998. Cet argument de « vendeur de primes sans scrupules » pour reprendre l'expression d'un vieux rapport du VIIIème Plan a été balayé par la stagnation de la Bourse. En 2000, ce fut du 0 %. On imagine difficilement le même expert expliquer aujourd'hui qu'« à l'évidence, pour atteindre un même niveau de prestations, un système fondé sur l'épargne est beaucoup moins coûteux ». Que sait-il en effet de l'évolution à venir de la Bourse ? Il est alors un peu gênant de constater que des raisonnements conçus pour durer 30 ans disparaissent au bout de deux ans.

Parmi les autres idées extravagantes qui ont fleuri, la plus surprenante a été sans doute celle d'alimenter le fonds de réserves créé à l'intérieur du régime par répartition au moyen de nouvelles privatisations, ou encore par le produit escompté des licences UMTS (les réseaux téléphoniques dits de troisième génération). Outre son côté tarabiscoté, ce montage a été brusquement réduit à néant par la dégringolade des cours boursiers, en particulier ceux du Nasdaq, le marché des nouvelles technologies. Cette fois, la grandiose idée n'aura duré qu'une saison, et on mesure rétrospectivement ce qu'il serait advenu des retraites si on les avait indexées sur le Nasdaq, qui a perdu 60 % de sa valeur en un an.

Tout le discours en faveur de la capitalisation (fonds de pension ou fonds de réserves) fait implicitement référence à la fable de la cigale et de la fourmi. La cigale, ce serait la répartition qui vit au jour le jour, payant les retraites avec les cotisations, sans se préoccuper de quoi demain sera fait. La fourmi, au contraire, est un modèle de prévoyance : elle anticipe le vieillissement (de la cigale ?) et fait des provisions pour ses beaux jours. Il y aurait donc d'un côté les insoucieux imprévoyants, et de l'autre les responsables.

Mais si la prétendue sagesse de la fourmi consiste à amasser des stocks de denrées périssables et donc impropres à la consommation lorsque la bise sera venue, alors c'est elle l'irresponsable, puisqu'elle gaspille son temps en une activité inutile. Cette comparaison peut être prolongée et permet de réfléchir sur le raisonnement étrange des « réformateurs » de la retraite. Ils nous disent en somme : « nous savons que dans dix ans, il y aura un problème de financement. Nous prenons nos responsabilités et nous faisons en sorte de réduire les retraites dès aujourd'hui ». Mais c'est absurde ! Le

fait de baisser les retraites aujourd'hui, n'implique en rien qu'on pourra les verser plus facilement demain, et cela parce qu'on ne transmet pas de biens et encore moins de services à travers le temps. A moins, encore une fois, d'avoir une confiance fétichiste en la finance.

Quant au fonds de réserve, il repose lui aussi sur des hypothèses de rendement dépassées et sur un calendrier absurde, puisqu'on annonce les difficultés de financement en 2010, et que le fonds ne contribuera au paiement des pensions qu'en 2020. Bref, c'est plus un cheval de Troie pédagogique qu'une alternative de financement.

Reconnaissons cependant qu'il est difficile d'être rationnel quand la Bourse caracole à une vitesse folle. On est tenté d'en être, on peut avoir l'impression que, dans une période où les hausses de salaires sont rares ou difficiles à décrocher, les compensations financières sont toujours bonnes à prendre. Les explications réalistes ont peu de prise. On se doute bien un peu que tout le monde ne peut pas faire du 15 % quand l'économie progresse à 3 % les bonnes années, et que personne ne peut vous garantir le niveau du CAC40 au moment où vous prendrez votre retraite. Mais la Bourse est tellement alléchante que l'on se prend à ce rôle de cigale spéculatrice !

L'avantage du freinage boursier, c'est donc qu'il met les pendules à zéro. Comme ceux de Boeing l'année dernière, beaucoup de salariés vont y réfléchir à deux fois avant de se faire fourguer des *stock options* à la place d'augmentation salariales. Le baron Seillière aura bien du mal à expliquer que la retraite par capitalisation est l'avenir quand il est lui-même incapable de recapitaliser son groupe pour l'empêcher de plonger.

La manière raisonnable d'aborder la question des retraites est tout simplement d'assurer à la répartition les conditions de son bon fonctionnement. Cela suppose trois choses : une remise à niveau de la part des salaires, une progression parallèle des salaires et de la richesse, et l'augmentation du taux de cotisation pour accompagner le partage entre retraités et actifs d'une masse salariale ainsi revalorisée. Telle est la logique de la répartition, et une chose est sûre en tout cas : on ne peut en même temps bloquer les salaires et récuser par avance toute progression du taux de cotisation tout en prétendant défendre le système actuel.

Michel Husson, économiste, est membre de la fondation Copernic. Il a contribué au livre coordonné par Pierre Khalfa et Pierre-Yves Chanu, *Les retraites au péril du libéralisme*, Editions Syllepse, 2000.